

## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2019

**Présents : Madame Sonia DOMINGO, Madame Bénédicte ALBERT, Madame Caroline ANTONIO, Monsieur Michaël RODRIGUEZ, Monsieur Philippe HUAU, Monsieur Christophe RAYMOND, Monsieur Thierry COMBES, Monsieur Eric MONNAUX, Madame Estelle MORANT, Monsieur Robert SOUBREVIE, Monsieur Gilles TURLAN, Madame Dominique LARTIGUE, Monsieur Jean-Louis CLAUSTRE.**

**Procuration :**

**Excusés : Madame Agnès BAUDINIÈRE, Monsieur Didier AUGRY**

Mme Caroline ANTONIO est nommée secrétaire de séance.

La séance débute à 21h08 . . .

Monsieur le Maire appelle ses collègues à s'exprimer sur le projet de compte-rendu :  
- du Conseil Municipal du 11 avril 2019

**Vote : Unanimité**

<b>Demande de subvention pour la création d'une aire de jeux pour les enfants : modification du plan de financement</b>
---

Monsieur le Maire rappelle que le 23 janvier 2019, le conseil municipal a approuvé la création d'une aire de jeux pour les enfants.

Des demandes de subventions ont été effectuées auprès de l'état et du Département.

Le budget prévisionnel a été présenté comme suit.

Les demandes de subventions ont été effectuées.

Budget prévisionnel HT :

DEPENSES		RECETTES	
Aire de jeux	51 912,00	DETR (40 %)	20 764,80
		Département (15%)	7 786,80
		Autofinancement	23 360,40
<b>TOTAL</b>	<b>51 912,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>51 912,00</b>

L'état a répondu favorablement (DETR) à hauteur de 35% soit 18 169 Euros.

Le Département n'a pas encore répondu mais l'enveloppe attribuée à la commune a été consommée à ce jour.

Monsieur le Maire propose donc de solliciter la Région dans le cadre du Fond Régional d'Intervention à hauteur de 30%.

Le budget de financement de l'opération se présente donc comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Aire de jeux	51 912,00	DETR (35 %) Accordé	18 169,00
		Région (30%)	15 573,00
		Autofinancement	18 170,00
<b>TOTAL</b>	<b>51 912,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>51 912,00</b>

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Approuve le programme de travaux pour un montant de 51 912 € H.T
- Sollicite une subvention à la Région Occitanie
- S'engage à inscrire au budget communal 2019 la part contributive de la commune

Dominique LARTIGUE demande si le lieu a été défini. Monsieur le Maire explique que la décision n'a pas encore été prise et que les parents d'élèves vont être consultés pour avis.

**Vote : Unanimité**

**Proposition d'intervention du Centre de Gestion dans le cadre de l'opération « optimisation de l'organisation de travail »**

Monsieur le Maire rappelle que le Centre de Gestion du Tarn a effectué une étude en organisation RH pour la commune, qui a permis l'élaboration de fiches de postes et a donné lieu à plusieurs préconisations (organisation de réunions périodiques, mise en place d'un organigramme, RIFSEEP...).

Afin d'accompagner la commune dans l'application de ces préconisations, le CDG81 propose une prestation de 6 jours répartis sur 6 mois, pour un montant de 1 500 euros.

Monsieur le Maire propose d'accepter cette proposition d'intervention.

**Vote : Unanimité**

**Extension du réseau d'assainissement : choix du prestataire**

Monsieur le Maire indique que lors du conseil municipal du 17 octobre 2018, les travaux d'extension du réseau d'assainissement pour raccorder les maisons du lotissement « Boulogne » ont été validés par les élus.

Lors du conseil municipal du 28 février 2019, des modifications ont été entérinées par les élus afin de remplacer les travaux d'encochement par des travaux consistant à rabattre le talus afin de réduire le volume d'encochement et réduire la complexité du chantier.

**BUDGET 17 OCT 2018 PREVISIONNEL DE L'OPERATION**

DEPENSES		
	HT	TTC
Travaux	67 980,00 €	81 576,00 €
encochement	61 853,00 €	74 223,60 €
Imprévus	10 000,00 €	12 000,00 €
MOE	9 672,56 €	11 607,07 €
sps	1 372,00 €	1 646,40 €
geotech	6 960,00 €	8 352,00 €
		- €
<b>TOTAL</b>	<b>157 837,56 €</b>	<b>189 405,07 €</b>

**BUDGET 28 FEV 2019 PREVISIONNEL DE L'OPERATION**

DEPENSES		
	HT	TTC
Travaux	67 980,00 €	81 576,00 €
Talus	49 700,00 €	59 640,00 €
Imprévus	10 000,00 €	12 000,00 €
MOE	9 672,56 €	11 607,07 €
sps	1 372,00 €	1 646,40 €
geotech	6 960,00 €	8 352,00 €
		- €
<b>TOTAL</b>	<b>145 684,56 €</b>	<b>174 821,47 €</b>

Montant prévisionnel HT des travaux : 117 680 €

Le cabinet DEJEANTE a assuré la procédure d'élaboration du marché public, le marché a été lancé le 28 mars dernier pour ces travaux d'assainissement et pour le terrassement du talus.

Trois entreprises ont répondu.

Sas Causse et Brunet

SARL SNR

SAS ROSSONI TP

Suite à l'analyse des offres réalisée par le cabinet DEJEANTE, Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise Causse et Brunet, la mieux disante pour un montant de 97 402 euros HT.

**Vote : 2 abstentions Jean-Louis CLAUSTRE et Dominique LARTIGUE**

**11 voix pour**

**Signalisation : demande de subvention au Département dans le cadre des amendes de police**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Rodriguez qui donne lecture d'un extrait du courrier qu'il a envoyé au Département.

Le but étant de demander l'avis du Département sur des problèmes de sécurité dans plusieurs secteurs de la commune.

La commune de Giroussens a trois secteurs très accidentogènes sur des routes départementales, en raison de la vitesse des automobilistes et souhaiterait y remédier.

La traversée du hameau de la Veyrière sur la Rd 12 (un mort en 2015), l'intersection de la RD631 la route des Martels avec de nombreux accidents heureusement principalement matériels à ce jour ( axe de circulation est/ouest avec le soleil rasant matin et soir conjugué à une vitesse

excessive), et la route des Rives de l'Agout RD38 en sortie de village où de nombreux piétons circulent sur les bas-côtés pour se rendre soit aux commerces du village soit à l'arrêt de bus.

Pour le premier point, vos services c'étaient déjà rendus sur place et nous avons bénéficié d'un radar pédagogique durant un mois.

Nous souhaiterions à présent en implanter deux, en entrant et en sortant du hameau afin de rappeler la vitesse aux automobilistes pour les faire ralentir. Les riverains ont des difficultés pour sortir de leur propriété privée, quotidiennement.



Nous envisageons également le même dispositif sur la Rd 631, car un arrêt de bus est implanté sur ce point et les vitesses estimées des automobilistes nous laissent à penser qu'un grave accident ne devrait pas tarder. Par ailleurs des poids lourds sortent de cet axe, soit chargés de caisses de pomme de vergers situés plus en amont, soit d'engins de travaux publics ou de gravats de la sté KPMG anciennement Belaygues, débouchant sur la route départementale.



Pour finir, sur la RD 38 nous souhaiterions implanter deux balises radar avec rappel de la vitesse limitée à 50 km/h, qui s'activeraient dès qu'un véhicule est détecté à plus de 50 km/h.



Nous souhaiterions rencontrer vos services pour analyser notre demande avant de solliciter votre accord pour implanter ces dispositifs, afin de remédier au plus vite à ces points noirs. En l'attente d'une réponse favorable, monsieur le Président, veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Rodriguez présente les devis correspondants qu'il a demandé à différents fournisseurs.

	quantité	DMC Direct	Elan Cité	Devis trafic
radar	4	906	1360	990
Carte				150
panneau solaire	4	302	238	360
mat acier	4	78		
option alerte	4	0	inclus	inclus
enregistreur données clés USB	4	28	inclus	inclus
		238		
batterie		incluse	incluse	inclus
sachet collier serrage	4		incluse	18
assistance			incluse	
port inclus				
HT			6392	
TTC			8347,2	
Balises radar V2	2	non vendu	1074,4	490
radar detection	2	non vendu		330
Kit adaptation poteau existant	2		136	18
HT		6608	1210,4	
TTC		7926,6	1452,48	
<b>TOTAL TTC</b>		<b>7926,6</b>	<b>9122.88</b>	<b>9384</b>

Monsieur Rodriguez propose de retenir Elan Cité.  
Budget prévisionnel HT

DEPENSES		RECETTES	
Achats panneaux et radars pédagogiques	7 602.40		
Fournitures diverses	500.00	Département (30%)	2 430.72
		autofinancement	5 671.68
	8 102.40		8 102.40

Questions sur le fonctionnement des radars de Christophe RAYMOND : utile également pour le comptage des véhicules

**Vote : Unanimité**

## Communauté d'Agglomération : Révision des tarifs des services périscolaires

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Antonio.

Selon les prescriptions de la Direction de la Cohésion Sociale et de la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn, les structures éducatives de type Accueil de Loisirs Associées à l'École (ALAE) doivent être privilégiées en lieu et place des garderies périscolaires afin d'offrir aux enfants un accueil éducatif de qualité, basé sur un projet pédagogique construit et encadré par des agents formés, selon les quotas en vigueur.

Les tarifs proposés sont élaborés en fonction :

- Du quotient familial des familles comme le demande la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn
- Des prestations prévues
- De la cohérence territoriale

Dans ce cadre, il est proposé de valider les tarifs des services périscolaires suivants :

Tarifs Tranches quotient familial CAF	Forfaits journée
Tarif 1 De 0 à 500 :	1,08€
Tarif 2 De 501 à 699 :	1,16€
Tarif 3 De 700 à 899 :	1,25€
Tarif 4 De 900 à 1099 :	1,33€
Tarif 5 Supérieur à 1100 :	1,42€

Le tarif actuellement en vigueur d'1,20€ par jour quelle que soit la durée de présence de l'enfant, ne sera pas modifié jusqu'à la fin de l'année scolaire 2018 2019. Ces tarifs par tranche seront applicables pour la rentrée scolaire 2019 2020.

Le tarif de la restauration scolaire reste inchangé.

**Vote : Unanimité**

### Questions diverses :

- Point élections : assesseur de la France Insoumise présent, au niveau des listes électorales il y a eu un problème au niveau du site de l'INSEE, les listes d'émargement peuvent avoir des anomalies. Demander systématiquement une pièce d'identité avec photographie. Faire attention en cas de radiation erronée. Par rapport au dépouillement, édition d'1 modèle de bulletin de vote de chaque liste pour avoir un exemple.

**L'ordre du jour étant épuisé. La séance est levée à 22h15.**

**SIGNATURES :**

<b>G. TURLAN</b>	<b>C. ANTONIO</b>	<b>R. SOUBREVIE</b>
<b>S. DOMINGO</b>	<b>T. COMBES</b>	<b>A. BAUDINIÈRE</b>
<b>M. RODRIGUEZ</b>	<b>C. RAYMOND</b>	<b>Excusée</b> <b>P. HUAU</b>
<b>B. ALBERT</b>	<b>E. MONNAUX</b>	<b>E. MORANT</b>
<b>JL. CLAUSTRE</b>	<b>D. LARTIGUE</b>	<b>D. AUGRY</b>